

COMITE SYNDICAL
PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 24 JUIN 2026
MAISON DU MARKSTEIN

Présents :

Mme Annick LUTENBACHER – Conseillère d’Alsace
Mme Monique MARTIN – Conseillère d’Alsace (visio)
M. Pierre VOGT – Conseiller d’Alsace
M. Matthieu BOECKLER – Délégué communautaire CCRG
M. Lucien CARET – Délégué communautaire CCVSA
Mme Joanie LUTZ - Déléguée communautaire CCVSA
Mme Nadine SPETZ - Déléguée communautaire CCVSA
Mme Christiane WEISS – Déléguée communautaire CCVSA

Absents excusés :

M. Francis KLEITZ – Conseiller d’Alsace – Procuration à Mme Annick LUTENBACHER
Mme Marie-France VALLAT – Conseillère d’Alsace – Procuration à M. Pierre VOGT
M. Luc MARCK – Délégué communautaire CCRG – Procuration à Mme Nadine SPETZ
M. Jacques MULLER – Délégué communautaire CCRG – Procuration à M. Mathieu BOECKLER
Mme Karine PAGLIARULO – Conseillère d’Alsace
Mme Maud HART – Déléguée communautaire CCRG

Absents non excusés :

Mme Isabelle HECTOR-BUTZ – Conseillère d’Alsace
M. Maxime BELTZUNG – Conseiller d’Alsace

Assistaient également :

Mme Marie-Christine PETER – Cheffe de projet Tourisme et Montagne de la CEA (visio)
Mme Christelle VERGER - Responsable administratif et financier du SMMGB
Mme Angélique HERRGOTT – chargée de développement du SMMGB
M. Thomas CRON – chef d’exploitation du SMMGB

Mme Annick LUTENBACHER, Présidente, salue l’ensemble des collègues élus, les représentants des services de la CEA et du SMMGB, et les remercie pour leur présence.

Elle donne connaissance des personnes excusées et des procurations ; le quorum est atteint, La Présidente déclare la séance ouverte à 14h35.

Elle rappelle que différents documents ont été adressés par courriel à l’ensemble des délégués afin qu’ils puissent en prendre connaissance dans la perspective de la réunion du jour.

Rappel de l’ordre du jour du Comité syndical :

1. Approbation du compte rendu de la séance du 20 mai 2026
2. Présentation générale du SMMGB : historique, organisation et projets structurants
3. Présentation de l’étude Alpa Conseil
4. Investissements 2026
5. Divers.

1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 20 MAI 2026

➤ **Le Comité syndical approuve le compte-rendu de la séance du 20 Mai 2026.**

2. PRESENTATION GENERALE DU SMMGB

La Présidente présente aux élus un diaporama retraçant les principaux éléments relatifs à l'activité et aux projets du SMMGB, portant notamment sur :

- l'organisation administrative et financière du SMMGB ;
- le schéma directeur du Markstein et ses trois axes stratégiques ;
- le schéma directeur du Grand Ballon ;
- une rétrospective des investissements en cours, ainsi que leur plan de financement ;
- l'évolution des chiffres d'affaires des dernières années ;
- un point sur les résultats financiers.

Cette présentation donne lieu à plusieurs échanges entre les élus.

Elle permet également aux nouveaux membres du comité syndical de prendre connaissance des principaux dossiers en cours, ainsi que des actions déjà menées par le SMMGB.

3. PRESENTATION DE L'ETUDE ALPA CONSEIL

La Présidente rappelle au Comité syndical que, dans le cadre d'un marché porté par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT), sous l'égide du Commissariat de massif, une étude a été réalisée au bénéfice du SMMGB afin d'élaborer les nouveaux schémas directeurs des sites du Markstein et du Grand Ballon. À l'issue de la procédure de consultation, le bureau d'études **ALPA Conseil** a été retenu pour conduire cette mission.

La Présidente indique que de nombreuses réunions de travail et plusieurs échanges ont été organisés avec le bureau d'études tout au long de la mission. Toutefois, les livrables remis ne répondent pas pleinement aux attentes du SMMGB. Elle précise notamment que les fiches actions demeurent trop générales et qu'aucune proposition suffisamment aboutie n'a été formulée concernant le projet d'aménagement de l'emprise foncière de Touristra, malgré les demandes réitérées du syndicat sur ce point.

Elle rappelle également qu'en accord avec le SMMGB l'étude a été interrompue avant son terme par le Commissariat de massif, conduisant ALPA Conseil à restituer les travaux réalisés en l'état.

La Présidente présente un diaporama de synthèse de cette étude aux élus. Elle souligne qu'un travail complémentaire devra être engagé afin de disposer d'un document plus opérationnel. À ce titre, elle indique que, dans le cadre de ses fonctions de référente montagne au sein de la Collectivité européenne d'Alsace (CeA), elle siège également dans les autres syndicats de montagne du Haut-Rhin. Au regard des études conduites dans ces différentes structures, elle observe que celles-ci proposent des orientations et des projets plus concrets et plus aboutis que ceux présentés dans l'étude réalisée par ALPA Conseil.

4. INVESTISSEMENTS 2026

La Présidente rappelle que le **Document d'Orientations Budgétaires (DOB)** a été acté lors de la séance du **28 janvier 2026** et qu'il présentait les investissements envisagés pour l'année 2026.

À la suite du travail mené par les services du SMMGB, notamment en matière de chiffrage des opérations prévues, la Présidente présente aux élus un tableau récapitulatif des investissements programmés pour 2026, accompagné de leur plan de financement prévisionnel.

Elle précise que ces investissements feront l'objet d'une convention de financement conclue entre le SMMGB, la **Collectivité européenne d'Alsace (CeA)**, la **Communauté de communes de la Région de Guebwiller** et la **Communauté de communes de la Vallée de Saint-Amarin**.

Investissements 2026

Budget Général

Projets	Montant HT	CeA	CCVSA	CCRG	Etat	Region GE	Feader	AERM	SMMGB
Manitou occasion	70 000	63 000	3 500	3 500					-
Lettre "LE MARKSTEIN"	20 000	18 000	1 000	1 000					-
Sous-total	90 000	81 000	4 500	4 500	-	-	-	-	-

Budget Eau

Projets	Montant HT	CeA (88,80%)	CCVSA (5,6%)	CCRG (5,6%)	Etat	Region GE	Feader	AERM	SMMGB
Terrassement et réparation bouche à clef	2 700	2 398	151	151					-
Mise en peinture des filtres de la station de pompage	15 000	13 320	840	840					-
Sous-total	17 700	15 718	991	991	-	-	-	-	-

Budget Assainissement

Projets	Montant HT	CeA (74,6%)	CCVSA (12,7%)	CCRG (12,7%)	Etat	Region GE	Feader	AERM	SMMGB
Optimisation du réseau assainissement	12 000	2 686	457	457				8 400	-
Sous-total	12 000	2 686	457	457	-	-	-	8 400	-

Budget Régie

Projets	Montant HT	CeA	CCVSA	CCRG	Etat	Region GE	Feader	AERM	SMMGB
Réfection du réseau du stade (selon AMO)	117 000	105 000	5 850	5 850					300
Réparation et mis en sécurité gare T2	20 000	18 000	1 000	1 000					-
Achat enneigeur	29 300	26 370	1 465	1 465					-
Hauban / élingues	5 000	1 227	1 206	1 206					1 361
Sous-total	171 300	150 597	9 521	9 521	-	-	-	-	1 661

Total Général	291 000	250 000	15 469	15 469	-	-	-	8 400	1 661
----------------------	----------------	----------------	---------------	---------------	----------	----------	----------	--------------	--------------

➤ Le comité syndical, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le programme des investissements prévus pour l'année 2026, tel que présenté ;
- **VALIDE** le plan de financement prévisionnel correspondant.

5.DIVERS

Évaluation de la performance économique des remontées mécaniques du Grand-Ballon

La régie du SMMGB œuvre pour sa partie hivernale dans un contexte climatique de plus en plus difficile et complexe, en particulier pour le site du Grand-Ballon ; un point financier a été demandé aux services afin de déterminer le coût de fonctionnement hivernal des remontées mécaniques du site.

Jours d'exploitation	1	10	14	26	0	1,5
Année	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Produits d'exploitations						
Chiffre d'affaires (70)	956	9 403	30 799	25 105	-	8 881
Subvention d'exploitation (74)	-	-	-	-	-	-
Autres produits (75)	-	-	-	-	-	-
Total Produit d'exploitation	956	9 403	30 799	25 105	-	8 881
Charges d'exploitations						
Electricité	8 708	9 012	10 707	10 645	8 545	6 207
Téléphonie	137	137	137	137	137	137
Damage (50€/h)	350	1 250	1 650	2 850	-	450
Charges de personnel	5 314	14 890	19 146	31 914	4 250	6 378
Total charges d'exploitations	14 509	25 289	31 640	45 546	12 932	13 172
EBE	- 13 553	- 15 886	- 841	- 20 441	- 12 932	- 4 291

L'analyse des seuls coûts directement affectables au site (personnel d'exploitation, damage, électricité et téléphonie) montre que l'activité des remontées mécaniques du Grand-Ballon ne parvient pas à couvrir ses charges d'exploitation sur la période étudiée. Seule l'année 2022 présente un quasi-équilibre financier avec un déficit limité à 841 €.

Les résultats sont fortement dépendants des conditions d'enneigement et du nombre de jours d'ouverture. Cette situation est accentuée par le fait que le Grand-Ballon constitue un site secondaire du domaine du Markstein et qu'il ne dispose pas d'un système de production de neige de culture. Son exploitation reste donc entièrement tributaire de l'enneigement naturel, ce qui engendre une forte variabilité du nombre de jours d'ouverture d'une saison à l'autre.

Malgré 26 jours d'exploitation en 2023, le chiffre d'affaires généré n'a pas permis de compenser l'augmentation des charges, notamment de personnel. À l'inverse, l'exercice 2022 démontre qu'une saison favorable permet d'approcher l'équilibre sur les seuls coûts directs.

Il convient également de souligner que cette analyse n'intègre pas les charges indirectes et de structure (administration, assurance, encadrement, comptabilité, entretien général, etc.). L'intégration de ces éléments conduirait à dégrader davantage les résultats présentés.

Au regard des données disponibles, l'activité apparaît donc structurellement déficitaire et sa viabilité économique demeure très dépendante des conditions d'exploitation hivernales. Compte tenu de l'absence d'enneigeurs et du caractère secondaire du site au sein de l'offre globale du Markstein, les perspectives d'amélioration économique restent étroitement liées aux conditions climatiques et à l'enneigement naturel.

La Présidente propose de mettre ce sujet à l'ordre du jour de la prochaine séance du Comité Syndical ; elle demandera aux élus de se positionner sur la poursuite ou l'arrêt du fonctionnement des remontées mécaniques du Grand-Ballon.

Postes de secours

La Présidente rappelle que les postes de secours du Markstein et du Grand Ballon sont la propriété de la **Collectivité européenne d'Alsace (CeA)** et qu'ils sont mis à disposition du SMMGB par le biais d'un bail conclu pour un euro symbolique.

Elle indique que ces bâtiments, anciens, non isolés et équipés de simples vitrages, présentent des performances énergétiques très insuffisantes, générant des coûts de fonctionnement particulièrement élevés.

Concernant le poste de secours du Markstein, la Présidente rappelle que le SMMGB a fait le choix d'intégrer les fonctions de secours au sein de la nouvelle Maison d'Accueil. Le bâtiment existant n'est désormais plus utilisé que par la Gendarmerie durant la période hivernale. Toutefois, les frais de fonctionnement demeurent à la charge du SMMGB.

Dans ce contexte, la Présidente propose de restituer à la **Collectivité européenne d'Alsace**, propriétaire des lieux, le poste de secours du Markstein.

S'agissant du poste de secours du Grand-Ballon, elle précise que son devenir sera examiné dans le cadre des réflexions et des décisions qui seront prises concernant la poursuite de l'activité ski alpin.

Le devenir des postes de secours sera également à débattre lors de la prochaine séance du comité syndical.

Plus aucun autre point n'étant soulevé, la Présidente lève la séance à 17h40.